

Comité Opérationnel OTECI

Compte-rendu de réunion du 21 avril 2021

Dans le contexte de pandémie du Covid-19, cette réunion s'est tenue par téléconférence.

Sont présents :

- Délégués Régionaux : Françoise Léandre, Alain Mathurin, Gilles Merle du Bourg, Michel Oliver, Christian Moullard
- Bureau : Président Gilles Lhernould, Trésorier Claire Michelet, Secrétaire Christian Moullard
- Invité : Gilles Moutardier

Excusés ou absents : Aucun

Ordre du jour :

- Introduction du Président
- Présentation du Projet : « Développement du Mentorat bénévole gratuit sur l'ensemble du Territoire » ====> Gilles Moutardier
- Résultats Financiers : ====> Claire Michelet
- Point d'avancement GT Migration Vigie : ====> Claire Michelet
- Charte d'Ethique : Point sur les signatures: ====> Claire Michelet
- Présentation de la demande de la Direction Développement Technopole Sophia Antipolis pour participer à des ateliers collaboratifs d'étude sur l'horizon de Sophia Antipolis : ====> Christian Moullard
- Tour des Régions pour les candidatures aux postes d'administrateurs
- Suivi du plan d'action du COMOP
- Tour des Régions de leurs activités (F. Léandre point sur l'archivage des documents, Inscription au CESES,.....)

1. Introduction du Président. Gilles nous donne les dernières informations sur le mouvement associatif des seniors.

- EGEE a rejoint AGIR, ECTI et OTECI au sein du CASBC (Coordination des Associations de Séniors pour le Bénévolat de Compétences) qui se trouve alors fort de 7000 adhérents.
- Jean Pédelaborde (Président de CASBC) n'a pas été élu au CA du Mouvement Associatif.
- Pas d'information sur les intentions du Gouvernement d'augmenter la représentativité des associations de seniors au sein du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) et sur la disponibilité éventuelle de sièges pour les associations de seniors.

2. Présentation par Gilles Moutardier de l'appel à projets pour le plan de développement du mentorat bénévole en France.

- le contexte : Suite à cet appel du Gouvernement, le mouvement associatif CASBC va porter la candidature des associations de Séniors (EGEE/AGIR/ECTI et OTECI) à ce projet.
- Objectif : passer de 30000 actuellement à 200000 jeunes mentorés en 2022
- Calendrier

- Clôture du dépôt de candidature 25 mars 2021
- Annonce des résultats 27 avril 2021
- Signature des conventions début mai 2021.
- Principe : Les financements délivrés seront destinés à soutenir l'intégration d'acteurs proposant du mentorat pour les jeunes avec une attention particulière aux acteurs accompagnant en priorité des jeunes issus de milieux modestes.
- Candidature proposée par CASBC
 - ORA « Objectif Réussir Apprentissage » initiée en AURA sur la base du projet allemand VerA dans le cadre d'un projet Européen comme modèle de base d'un déploiement
 - Focus sur les apprentis en décrochage : Mentorat/Intergénérationnel/lutte contre le décrochage des plus fragiles
 - CASBC met en avant 7000 bénévoles experts seniors assurant 100 000 jours d'intervention par an dont un tiers au profit des jeunes permettant le développement de liens intergénérationnels.
 - Pierre Reynard de ECTI comme coordinateur de la réponse à l'appel à projets
- Ambitions : sur 2 fois deux ans 2021-2022 et 2022-2023
 - Dans la région AURA : 210 mentorés et 140 mentors
 - Dans les autres régions en France : 300 mentorés et 170 mentors
 - Un budget de 146 500 € a été présenté
- A l'annonce des résultats il sera précisé les bases de la coordination entre associations et demandé aux délégations régionales OTECI d'identifier des mentors volontaires et un leader pour ces actions bien spécifiques.

3. Présentation des résultats Financiers 2020 et prévisions budgétaires 2021

Le compte de résultat 2020 fait apparaître:

- Une marge brute en valeur en légère baisse, 222K€ (2020) / 250K€ (2019), mais sur le CA elle est de 83% contre 65% en 2019
- un résultat d'exploitation positif de 38,9K€ ; avec -29% de recette par rapport à 2019 et surtout -64% de charge la encore par rapport à 2019.
- L'année 2020 a donc été plutôt bonne : nous avons réalisé un CA de 269k€ (72% du budget initial et 25% de plus que le budget révisé en septembre 2020)

Les prévisions budgétaires 2021 dans l'état prévoit une nouvelle baisse de la marge brut (216K€) et un résultat d'exploitation négatif (-33K€).

Concernant les cotisations 2021, C. Michelet envoie aux délégués régionaux la liste des adhérents n'ayant pas encore cotisés ; à charge des délégués régionaux de les relancer.

4. Point d'avancement Migration Vigie

Le couts de la migration pour une nouvelle version Vigie est estimée à 15 438€.

Toutefois les licences seront amorties sur 5 ans et cela permet de faire passer le coût de la migration à 9.400€ en 2021.

Le coût récurrent annuel est de 18 258K€.

Le Groupe de travail sur la migration Vigie va donc proposer au bureau :

- D'accepter cette dernière proposition d'Onysos.
- De demander à Onysos de réduire les délais des tests de validation par OTECI
- Qu'un travail d'analyse détaillée par Onysos soit fait sur nos demandes d'amélioration.

5. Charte d'Ethique : Point sur les signatures

La signature de la charte d'Ethique par les adhérents a été faite électroniquement avec Docusign. Il y a eu 82% des adhérents qui ont signé la charte.

Il a été décidé d'arrêter les relances Docusign pour signature auprès des adhérents qui n'ont pas signé.

A charge des délégués régionaux de se renseigner, sans pression, ni jugement de valeur, auprès des adhérents sur les raisons de non signature et de faire partager leur analyse au Comité d'Ethique.

6. Présentation par Christian MOULLARD de la demande de la Direction Développement Technopole Sophia Antipolis pour participer à des ateliers collaboratifs d'étude sur l'horizon de Sophia Antipolis

La Direction de Sophia Antipolis souhaite relancer l'image de marque de la Technopole et pour cela veut faire participer la Société Civile au niveau national, et par conséquent OTECI, à son travail d'analyse et de proposition en participant à des ateliers collaboratifs qui seront organisés de Juin à Octobre 2021.

Aussi Christian demande aux délégués régionaux de proposer des adhérents (2 à 3 par régions) qui seraient éventuellement volontaires pour participer à ces ateliers.

La présentation faite par Christian sera envoyée aux délégués régionaux.

7. Tour des Régions pour les candidatures au poste d'administrateur.

Le tour de table fait région par région confirme que tous les adhérents ont été informés du processus de candidature au poste d'administrateur et qu'il n'y a pas de nouvelle candidature autre que celles déjà transmises au Président et au Comité de Nomination.

8. Suivi du Plan d'action du COMOP

Le dernier plan d'action du 29 Janvier 2021 du COMOP faisait apparaître 3 actions non clôturées.

- Prochaine AG : La date a été fixée au 9 Juin 2021 en vidéo Conférence.
- Plan de relance Post Covid : L'idée de faire un communiqué de presse n'avait pas été retenue lors du précédent COMOP. (cf CR du COMOP du 29 01 2021)
- Projet de migration Vigie : Suite à la présentation de ce jour de C. Michelet et des propositions qui en découlent, cette action est considérée comme clôturée.

En conséquence toutes les actions définies au précédent COMOP sont closes.

9. Point et événements marquants par délégation

Françoise Léandre a fait un point sur l'archivage de nos documents dans les bureaux Parisien.

Lors du CA de mars dernier, la création d'un Comité d'Archivage a été décidée. Avant la première réunion de ce Comité dans un premier temps, un point sur les délais de conservation des documents d'une association et sur les dossiers Rue du Havre a été fait :

- Délais de conservation des documents : La liste déjà établie par E. Pacaud a été complétée tenant compte des spécificités de notre association.
- Dossiers : en dehors des conventions (principalement idF), tous les dossiers ont été triés et doivent être analysés et archivés ou détruits. Des dossiers « Historique » ont été créés.

Compte tenue d'un déménagement dans les futurs locaux, il apparaît que:

- Les archives doivent être conservées au niveau du Siège et de chaque région pour l'année passée et l'année en cours.
- Pour les années antérieures, il faudra faire appel à une Société d'archivage (société déjà identifiée)
- La stratégie d'archivage doit être définie (forme papier et/ ou dématérialisée), ce qui entrainera la rédaction d'une procédure applicable à l'ensemble de l'association et qui tiendra compte également des contraintes RGPD.

La réunion du Comité est prévue mi-mai et finalisera tous ces points en cours, pour une présentation à un CA dédié.

Participation et cotisation annuelle au CESES : la cotisation 2021 a été réglée récemment. Notre présence au sein du CESES qui était tenue par A. Freté doit être ré étudiée.

Un tour de table de leur activité a été fait par délégation et est joint à ce rapport.

10. Prochaine réunion COMOP le 23 juin de 9h30 à 13h30 par vidéoconférence :

Christian Moullard (oteci@oteci.asso.fr) vous invite à une réunion Zoom planifiée.

Sujet : COMOP
Heure : 23 juin 2021 09:30 Paris

Participer à la réunion Zoom
: <https://us02web.zoom.us/j/85932333807?pwd=eW9nbytlTL1hodVNNT1dGVFRNcmQ4QT09>

ID de réunion : 859 3233 3807
Code secret : Rdk4X4

Compte rendu complet signé par le Président et le secrétaire du Bureau.

Le Secrétaire Général
Christian MOULLARD



Le Président
Gilles LHERNOULD

